

Compte-rendu du Conseil Municipal du 16 septembre 2016

Les 10 membres du Conseil étaient présents.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du précédent conseil municipal.

1- Eglise : choix de l'entreprise pour les travaux de mise aux normes de l'électricité.

La commission d'appel d'offre s'étant réunie, sur les 3 devis reçus, elle a retenu à l'unanimité l'entreprise RENOV'ACTION de Saint-Appolinaire pour ces travaux.

Le montant des travaux s'élèvera à 10 800 € TTC. Ceux-ci seront faits avant la fin de l'année.

Le conseil approuve à l'unanimité ce choix.

2- Estimation des domaines pour l'ancienne cure et l'immeuble du CCAS

L'immeuble du CCAS a été estimé à 75 000 €.

L'ancienne cure a été estimée à 95 000€. Une précédente estimation, faite en 2013 par les domaines, faisait état d'un montant de 120.000 euros.

Une proposition de rencontre en mairie avec les conseillers sera adressée aux deux personnes de Saint-Appolinaire qui ont un projet de restaurant sur la commune.

3- Forêt : renouvellement adhésion PEFC (gestion durable).

Cette convention concernant la gestion de la forêt communale arrive à son terme en décembre 2016.

Le conseil a autorisé à l'unanimité le maire à renouveler cette convention pour les 5 ans à venir (montant de 121,44 € pour 5 ans).

4- COR : présentation des rapports sur l'élimination des déchets et l'assainissement collectif et non collectif.

Ces dossiers, mis à disposition du public, peuvent être consultés en mairie.

Vote à l'unanimité.

Questions diverses :

- Propositions de travaux pour 2017 (sous toute réserve):

- début des travaux d'accessibilité mairie
- réfection du chemin des Bruyères (il faudra avertir précédemment la SDEI pour la rénovation de l'adduction d'eau)
- mise en électricité du nouveau chalet au city-stade

- le dossier accessibilité de la mairie, qui prévoit un délai allant jusqu'à six ans pour réaliser ces travaux, a été accepté par les autorités compétentes.

- Après plusieurs démarches de notre part, la COR a confirmé que le site de la pompe de relevage pour l'assainissement (au Mas) était bien couvert par leur assurance.

- Problème de réseau téléphonique : les arbres ont poussé devant l'antenne téléphonique (au Savin) et perturbent la réception, ceux-ci vont être coupés.

- Réunion Village-Accueil le 11 ou 13 octobre, au choix, Didier Lacroix et Thierry Coffre y participeront.

- Transports scolaires : Nadège Cuminatto-Sermadiras nous explique toutes les démarches qu'elle a entreprises et les difficultés rencontrées. Si la suppression du transport scolaire vers Valsonne (maternelle et primaire) devient définitive, elle souhaite que des indemnisations kilométriques soient rétablies.

- Le chemin du Creuset a été passablement abîmé par les transporteurs de bois. Il devra être remis en état.

- Une proposition a été faite de se doter d'un blason pour le village (modèle consultable en mairie).

Prochain Conseil Municipal : vendredi 4 novembre à 20 h 30, (le CCAS se réunira avant à 19 h 30)